



Argences Infos

N°185
JUIN
2025

Infos mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : 9-12h
Mardi : 9-12h / 14h-18h30
Merc. : 9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vend. : 9h-12h / 14h-16h30

☎ 02.31.27.90.60

Permanences sans rdv

• Action sociale

Le lundi : 10h-12h

• Logement

Le mardi : 10h-12h

• Elus municipaux

Le 3 juin : 9h-10h

Permanences sur rdv

• Conseillère départementale

Angélique Lemièrre,
1er samedi du mois

RDV au 02 31 57 14 16

• Député

Arthur Delaporte
ou sa suppléante, Elise
Cassetto-Gadrat,
Le 10 juillet 2025 à partir de
9h30.

Il est conseillé de prendre
rendez-vous au
02.31.78.15.10

ou par mail :
arthur.delaporte@assemblee-
nationale.fr

Evènements communaux

Samedi 21 juin

• Fête de la musique

A partir de 18h. Place du Général Leclerc.

Samedi 28 juin

• Inauguration de la Plaine de jeux

A 17h30. Plaine de jeux, rond-point des marronniers.

• Ciné Plein air,

projection du film "10 jours sans maman"

A 22h45. Plaine de jeux, rond-point des marronniers.



Les programmes détaillés vous seront communiqués ultérieurement (site internet de la mairie, panneau lumineux, application City All et Facebook).

Si vous remarquez des espaces verts tondus moins fréquemment dans notre commune, sachez qu'il s'agit d'une démarche volontaire et réfléchie : la TONTE RAISONNEE.

Cette démarche nous permet :

1- de préserver la biodiversité en protégeant les pollinisateurs, la petite faune et les fleurs sauvages.

2- de protéger l'environnement en émettant moins de CO₂, en économisant le carburant, en favorisant la rétention d'eau.

3- d'améliorer notre cadre de vie en limitant les nuisances sonores liées aux bruits de tondeuses, en nous offrant des paysages plus naturels et variés.

Cette tonte raisonnée n'est pas sans conséquences sur les finances communales : au delà des économies réalisées, elle nous permet d'affecter nos agents sur d'autres missions.

Vous pouvez, vous aussi, participer à cette démarche dans votre jardin.



Pour préserver la biodiversité, ARGENCES pratique la tonte raisonnée



Ensemble, prenons soin de notre commune

Nous vous invitons à effectuer l'entretien des pieds de mur situés devant votre propriété.

En quoi consiste cet entretien ?

- Désherbage régulier sans produits phytosanitaires
- Nettoyage des déchets et feuilles mortes

En quoi est-il important ?

- Pour préserver la propreté et l'esthétique de notre commune
- Pour éviter la dégradation des façades et des trottoirs
- Pour favoriser un cadre de vie agréable pour tous



2 idées recettes de désherbant naturel

Diluez 1 kg de sel iodé et 200 ml de vinaigre blanc dans 5 litres d'eau

ou

Diluez 70 g de bicarbonate de soude dans un litre d'eau bouillante.

Bienvenue !



Nous souhaitons la bienvenue à :

Alexandre VIOT

qui a ouvert une boutique dédiée aux animaux

"ZONOVA"

2 rue Georges LEMESLE. Ouvert du lundi au samedi



A vos agendas !

Samedi 14 juin

- Kermesse de l'école Sainte Marie à partir de 11h, Chemin du Coudray.

Samedi 14 et dimanche 15 juin

L'association Familles Rurales vous invite au forum le :

- Samedi 14 à 20h : spectacle de théâtre enfants 9 -12 ans
- Dimanche 15 à 16h30 : spectacle enfants 6-8 ans
- Dimanche 15 à 17h : spectacle ados

Les dessins enfants, ados et adultes seront exposés dans l'entrée du forum pendant ces deux jours.

Vendredi 20 juin

- Théâtre au Forum : "Je n'ai plus vingt ans, l'amour est-il possible ?" de 14h30 à 17h. Entrée gratuite. Sur inscriptions : 02.14.47.50.74 ou cliccaencouronne@calvados.fr.

Samedi 21 juin

- Fête du tennis de l'Argences Tennis Club de 10h à 15h.

Samedi 28 et dimanche 29 juin

- Tournoi de football Nathan JOUSSEAUME.

Participation de 75 équipes.

Si vous souhaitez compléter l'équipe de bénévoles, contactez le Muance FC au 06 70 29 95 14.

Journées du patrimoine de pays et des moulins : ouverture du Moulin de la porte autour du thème Terre à terre.. Fabrication et vente de farine.

Vente de crêpes et boissons.

Rappel de quelques règles à respecter pour le bien-être de tous.



Ramassage des déchets.

Vos bacs doivent :

- être sortis avant 7h les jours de collecte ou la veille au soir.
- être rentrés le soir de la collecte.

Horaires de tonte et d'utilisation d'engins à moteurs

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Les pré-inscriptions à l'école de musique débuteront en juin.



Des cours d'essais seront proposés la première semaine de juillet, pensez à vous inscrire au 06 63 01 68 09 ou à ecoledemusiquepom@gmail.com.

Ouverture d'une classe de violon.

L'école ouvre une classe de violon à la rentrée 2025. Renseignements à ecoledemusiquepom@gmail.com

Félicitations !



Nous félicitons Mr Franck PLACET

(Charcuterie F. PLACET)

qui s'est vu décerner, le 14 avril, un grand prix national 2025 au concours de la terrine de campagne créative ainsi qu'un premier prix national au concours de la terrine de campagne traditionnelle



Pré de la Motte

Un nouveau pont reliant le "Pré de la Motte" au centre ville est installé pour le plaisir de tous.



Muance FC vous informe

Stages Oxy'Jeunes - Juillet 2025 :

Les stages continuent de séduire avec plus de 30 enfants accueillis lors des dernières vacances. Pour juillet, les inscriptions sont ouvertes !

Infos & réservations : 06 23 00 09 74.

Développement du football féminin :

Après la création d'une équipe U11 féminine en 2025, le Muance FC poursuit son engagement avec l'ouverture d'une équipe U17 féminine. Des entraînements de qualité, des matchs à 11, une super ambiance... et déjà 16 joueuses réunies ! Tu veux rejoindre l'équipe ?

Contact : Ingrid au 06 22 19 06 74.



Les actus de la bib'

Le samedi 21 juin, à partir de 10h, le groupe Clair de Dune (chant, guitare, flûte, percussions) célébrera la fête de la musique à la bibliothèque.

La bib s'est abonnée à deux nouvelles revues : "Marmiton" pour les gourmands et "Popi" pour les tout-petits.

(Rappel : toutes les revues peuvent être empruntées à l'exception du dernier numéro qui est à consulter sur place).



Centre de loisirs, vacances d'été

Du lundi 7 juillet au vendredi 1er août et du lundi 25 au vendredi 29 août.

Vous pouvez inscrire vos enfants dès à présent via le portail familles : <https://argences.portail-familles.app>